

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 28 août 2019**

Communication n° 35/08.2019

Objet: entretien des espaces verts

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Soucieuse de l'environnement, la Municipalité a décidé d'arrêter totalement l'utilisation d'herbicide chimique dans les espaces verts communaux depuis quelques mois déjà.

Elle a écrit un courrier à tous ses mandataires et aux paysagistes implantés dans la Commune pour les sensibiliser à cette problématique.

En collaboration directe avec le service de la voirie et des parcs, la Municipalité recherche des alternatives de traitement contre les herbes indésirables. Pour ce faire, elle a acquis une machine à pulvérisation d'eau chaude. L'utilisation de mélanges naturels est également à l'essai et finalement l'arrachage à la main est réintroduit.

La Municipalité est consciente que certains espaces sont moins bien entretenus et demande aux citoyens un peu de tolérance pendant cette période de transition.

La Municipalité

Saint-Prex, le 28 août 2019/AG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Carine Tinguely, municipale, au 079 354 15 83